

Déclaration Statutaire

Je Quitich, Jean-Marc, 201 rue Wikwas, Manawan, 1956-12-19

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Les événements dont je veux parler se sont déroulés en 1977, il s'agit d'un accident d'auto qui a entraîné la mort par noyade de cinq Autochtones. Moi j'ai vu deux personnes, deux blancs, qui sont arrivés chez nous dans une camionnette, un panel. Les deux personnes sont venues chez nous prendre ma sœur [REDACTED] et ma petite nièce [REDACTED]

J'ai dit à [REDACTED] : « Pourquoi t'amènes [REDACTED] avec toi, elle est toute jeune? »

Elle m'a répondu : « On s'en va direct à Grand-Mère et mon chum vient me rejoindre à St-Michel-des-Saints. » Et là, je ne sais pas ce qui est arrivé par la suite. Est-ce qu'ils ont embarqué les trois autres Autochtones au bord du chemin sur la route de St-Michel? Moi, je pense que c'est ce qui est arrivé.

J'ai entendu dire que l'enquête sur les 5 personnes va être fermée.

Q.1 L'enquête qui devait être ré-ouverte par la sureté du Québec?

R.1 Oui c'est ça.

Q.2 Qui n'aura pas lieu?

R.2 Oui, qui n'aura pas lieu.

Moi j'ai trouvé ça bizarre qu'ils ne fassent pas cette enquête-là, qu'ils ne l'amènent pas plus loin. Il y a une personne qui est décédée, puis l'autre est encore vivante et habite à St-Michel-des-Saints.

Signature du déclarant Jean-Marc Quitich

Déclaré devant moi, Denise Caron

À Manawan le 24 mai 2018

Quand ma sœur [redacted] m'a dit que l'enquête va être ouverte, Moi j'étais bien content parce que nous autres on pensait qu'on allait enfin avoir des réponses.

Les enquêteurs et toute la police sont venus nous rencontrer au gymnase à ~~Wahkiakum~~ ^{St-Michel}.

J'ai écouté les anciens policiers qui étaient là et qui nous disaient qu'ils ne pouvaient aller plus loin que quinze ans en arrière. Moi, j'en doutais un peu à cause du quinze ans.

Parce que moi, j'écoutais la Cour des foies et ils disaient qu'on peut aller jusqu'à cinquante ans en arrière. On peut aller chercher un gars qui a fait un mauvais coup jusqu'à cinquante ans en arrière.

Q.3 Je crois que ça dépend du type du crime.

R.3 C'est ça que je pensais.

Q.4 Par cette nouvelle enquête, vous voulez savoir ce qui s'est passé, comment il se fait que les deux personnes non-autochtones ont survécu à l'accident?

R.4 Oui c'est ça. Tu sais une allumette ou un briquet dans tes poches, elle n'allumera pas parce qu'elle sera toute mouillée.

Q.5 Et qu'ils ont réussis à se faire un feu suite à l'accident, c'est ça?

R.5 Oui, ils ont réussis à faire un feu. Quand j'ai été là-bas, j'étais ben chum avec un gars du « towing » à St-Michel. Celui qui a sorti l'auto de l'eau. L'auto est tombée comme ça.

Q.6 Ils l'ont sortie de face?

R.6 Pourquoi l'auto a reculé? Est-ce qu'elle a été poussée dans l'eau? Est-ce que les jeunes étaient déjà morts? C'est ça que je pense des foies. Pour moi, ils ont été assassinés sur le long du chemin. Parce que les deux gars autochtones, [redacted] je les connaissais bien. Eux autres, ces deux gars-là c'était des bons, ils étaient souvent un peu partout à rendre service. Même qu'un jour un avion était tombé, et ces deux jeunes étaient là. Ils ont sauvé le pilote, puis ils ont sauvé les autres personnes qui étaient dans l'avion. Ce que je me dis, pourquoi ils n'ont pas réussi à sortir de l'auto? Pourquoi la vitre n'était pas fracassée? C'est comme s'ils avaient déjà été sans connaissance ou peut-être même pu en vie?

Quand je suis allé chercher mon « pickup » au garage, le gars a dit : « Pourquoi tu ne fais pas l'enquête? Parce qu'il y a plein de sang ». Nous autres on est allé voir l'auto, c'est vrai qu'il y avait

x D.C

Enquêteur

x J.M.D

Déclarant

du sang. Ce n'est pas de même que ça marche quand quelqu'un tombe dans l'eau. En plus, le gars me disait : « Encore un fusil, un douze, cassé là tu sais, il est encore là. Il n'est pas venu chercher le fusil ».

Q.7 Ils ont du faire une autopsie sur les cinq jeunes?

R.7 Non, ils ne faisaient pas des autopsies poussées dans ce temps-là, c'est des Autochtones tu sais, ils ne nous faisaient pas d'autopsie. Ils le faisaient mais tu sais juste pour dire qu'ils ont fait une autopsie.

Moi je pense à cela tous les jours. Des fois, j'essaie d'oublier ça mais je ne suis pas capable. Parce que moi là je n'ai pas d'outils dans ce temps-là, je n'avais rien pour faire de quoi avec les gens-là tu sais pour aider dans l'enquête.

Q.8 Ici les policiers de Manawan ont-ils fait une enquête?

R.8 Non, ils n'ont pas fait d'enquête parce que c'est la Sûreté du Québec.

Q.9 Parce que c'était sur leur territoire?

R.9 Oui, ils ont chacun leur territoire. Puis eux autres, ^{la S.Q.} Ils disent avoir sorti les corps. Parce qu'ils n'ont pas vu hein quand ils ont sortis l'auto? Quand il t'arrive une « bad luck » le long du chemin, tu tombes par en avant d'habitude.

Q.10 Est-ce que c'était des membres de votre famille qui ont été noyés? C'était tous des jeunes que vous connaissiez, des jeunes d'ici?

R.10 Oui il y avait  ma petite sœur,  ma petite nièce.

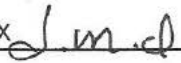
Pourquoi le gars de St-Michel est venu tout seul ici et après ça il est allé chercher un ami à Montréal et il est revenu ici?

Q.11 Est-ce que c'était du monde louche d'après vous, des trafiquants?

R.11 Il y avait plein d'alcool, tu sais comme l'alcool frelatée qu'on appelle. Ce n'était pas bon, cela ne goûtait pas bon. Ils nous avaient donné un verre pour nous faire goûter. Et il y avait mon petit neveu qui a fouillé en avant et il disait qu'il y avait des révolvers en dessous du siège. C'est pour ça que j'ai dit que l'enquête doit continuer. Ils devraient chercher le gars qui est encore en cavale, qu'est-ce qu'il a fait?

X

Enquêteur

X 

Déclarant

Q.12 Y'en a-t-il un des deux qui est décédé?

R.12 Oui.

Q.13 Ah oui, il y en a un qui est mort?

R.13 Oui, mais il y avait un gars de St-Michel qui disait : « Le gars dont vous parlez là, il n'est pas mort. Il est parti je ne sais pas où ».

Q.14 Ils n'ont jamais été poursuivis ces gars-là? Ils ont dû être enquêtés?

R.14 Ils ont dû faire une enquête un peu, parce la Société de l'assurance automobile du Québec a payé les gens juste pour nous dire : « Ferme ta gueule ! » Moi j'avais dit à ma petite sœur, on va essayer de trouver le *tape*, tu sais l'enregistreuse là que le juge a toujours avec lui. Ils ont cherché, ils ne l'ont jamais trouvé. Il est allé le cacher où?

Q.15 Vous parlez de la comparution des deux hommes devant le juge c'est ça?

R.15 Oui devant le juge, parce qu'ils ont comparu trois fois. Deux fois à Joliette et après ils sont revenus ici à Manawan. Les deux gars avaient peur.

Q.16 J'imagine, ils sont revenus ici à Manawan?

R.16 Ils sont revenus à Manawan avec les policiers, escortés par la police. Nous autres on pensait qu'ils iraient en prison parce qu'ils étaient menottés. Pour moi, ils ont fait semblant de les menotter puis après ça ...

Q.17 Qu'est-ce que vous auriez voulu qu'il se passe?

R.17 Connaître la vérité, juste la vérité. Parce que là, ça fait 40 ans, 41 ans que ça traîne. On n'a jamais eu de réponses.

Q.18 Donc vous pouvez vous imaginer n'importe quoi?

R.18 Oui

Q.19 Si vous avez jamais ces réponses?

X _____

Enquêteur

X Jm. O

Déclarant

R.19 Pour moi, on va les pardonner. Mais c'est dur de pardonner quelqu'un sans connaître la vérité. C'est ça moi je pense que d'avoir la vérité, de chercher le gars parce que le gars est en vie. À Joliette, on me dit qu'il est en Floride.

Parce qu'il y avait un gars au 60 kilomètre, il avait trouvé des sous-vêtements de femmes, tu sais des brassières. Il avait trouvé ça plus tard après l'accident.

Q.20 Donc vous pouvez vous imaginez n'importe quoi sur ce qui a pu arriver à votre sœur et à votre nièce.

R.20 Oui c'est ça, même on dirait que les policiers qui ont été là-bas, ont maltraité les corps parce qu'ils ne les ont pas mis dans un sac. Ils ne les ont même pas mis là-dedans.

Q.21 Vous estimez qu'il n'y a pas eu de respect pour les corps des jeunes qui ont été retrouvés?

R.21 Non il n'y a pas eu de respect. En plus que les gars sont allés prendre un café, ils disaient n'importe quoi. Je l'ai dit au coroner « Pourquoi être allé prendre un café avant d'aller à la police? » C'était urgent. Pour moi on aurait peut-être pu trouver quelqu'un de vivant? Parce qu'on n'était pas loin de St-Michel.

Q.22 J'ai lu l'article dans lequel vous avez dit : « Si ça avait été cinq blancs qui seraient morts et deux indiens qui s'en sortent, qu'est ce qui serait arrivé? »

R.22 On l'a dit plusieurs fois ça, on l'a répété plusieurs fois. Parce qu'ici dans la réserve, on a plein de blancs qui vivent avec nous. Ils sont bien ici, on ne leur fait rien, on ne les touche pas. Pourquoi ils ont fait ça eux autres. Pourquoi nous autres on n'a pas répliqué?


Q.23 Mais parce que vous êtes des gens pacifiques M. Quitish. Vous n'êtes pas des gens agressifs.

R.23 (...) C'est comme moi quand je vais à Joliette, j'ai l'air d'un bon garçon, mais si quelqu'un me pogne, je vais le pogner.

Q.24 Est-ce que vous avez des attentes par rapport à la Commission. Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez, qu'est-ce que vous attendez?

R.24 Moi je m'attends à ce que ça aille plus loin pour trouver des réponses. À moins qu'il vienne, le gars qui a fait ça, le dernier gars qui reste, qu'il vienne nous dire ce qui s'est passé?

X

Enquêteur
X 

Déclarant

Q.25 Mais ça vous savez que le Commissaire n'a pas ce pouvoir-là. Il n'a pas le pouvoir de rouvrir cette enquête-là. Le rapport de la commission pourrait faire des recommandations et dire : « Il y a des enquêtes qui concernent des gens, des Autochtones qui meurent de façon dramatique et les enquêtes sont bâclées et cela c'est inacceptable, ça ne doit plus durer ». Cela c'est un pouvoir que le Commissaire va avoir de nommer ces choses-là car tous les rapports de morts suspectes d'hommes et de femmes autochtones depuis les 15 dernières années ont tous été relus et analysés par une équipe de recherche de la Commission.

Donc quand ils vont avoir lus cela et analysé ils vont pouvoir dire : « Ça c'est un travail qui a été bien fait et ça c'est un travail qui a été bâclé ». Ils vont pouvoir dire : « Ça c'est inacceptable que des conclusions laissent plein de points d'interrogation ».

Ce qui est inacceptable c'est que des familles ne sachent pas ce qui s'est passé. Comme vous, vous restez encore dans le doute, l'impression qu'il y ait pu avoir un règlement de compte que les jeunes ont pu être assassinés, agressés. On dit qu'ils se sont noyés mais vous n'êtes pas sûrs que c'est ça. Vous restez avec des doutes, ça il ne faut plus que ça arrive ces affaires-là. Ce qui peut arriver, c'est que vous n'avez jamais toutes les réponses, cela ça se peut. Ce qui ne doit plus arriver, c'est que des histoires comme celles-là créent autant de la méfiance envers les instances judiciaires et la police.

R.25 Parce que moi le gars qui m'avait dit de faire une enquête, je lui ai dit que personne ne va m'aider. Même aujourd'hui, il n'y a personne qui m'aide. Il n'y a pas d'aide, même si je vais au Conseil de Bande. Un gars m'a déjà dit au Conseil : « Ne vient jamais mettre tes pieds ici, personne ne va t'aider ».

Q.26 Par rapport à cette situation-là?

R.26 Non par rapport à autre chose. Moi je disais qu'ils ont déjà fait de la cour, mais mal fait, très mal fait. Moi j'avais dit à ma mère t'aurais pas dû prendre l'argent, t'aurais dû aller plus loin.

Q.27 Parce que la SAAQ a donné une compensation aux familles des jeunes qui sont décédés?

R.27 Oui puis les autres ont pris l'argent. Puis moi, j'avais dit à ma mère quelle aurait dû aller plus loin.

Q.28 Mais elle pouvait prendre l'argent car c'est un accident de la route, mais aussi aller plus loin dans l'enquête, l'un n'empêchait pas l'autre?

R.28 Mais l'enquête là, êtes-vous au courant si elle va continuer?

X _____

Enquêteur

X J.M. P

Déclarant

Q.29 Je pense que oui car je suis allé voir un peu les informations sur internet mais je ne peux pas vous affirmer. Je pense qu'ils ont fermé l'enquête car ça fait tellement longtemps qu'il n'y a plus d'indices ou de preuves à apporter. Mais je peux aller chercher les réponses pour vous. Je vais vous les donner.

R.29 Parce que j'aimerais bien ça. Le Chef nous avait dit, lors d'une dernière rencontre à Saint-Michel avec le chef, les policiers et les enquêteurs. Le chef avait dit qu'on pourrait aller chercher un échantillon de chaque corps.

Q.30 Un échantillon d'ADN?

R.30 Un échantillon pour analyser, mais ils ne voulaient pas, ça coûte trop cher.

Q.31 Ça fait longtemps de ça?

R.31 Non, c'est au mois de juin²⁰¹⁷. La dernière rencontre qu'on avait fait.

Q.32 Ce n'est peut-être pas fermé, je ne le sais pas.

R.32 La dernière rencontre qu'on a fait, C'est ça que j'avais dit au "petit coroner", parce qu'il était jeune : « Je veux juste savoir, juste la réponse, après ça on va se pardonner » On va dire qu'est ce qui est arrivé. Il ne voulait même pas faire rentrer les journalistes. Il ne voulait pas que la rencontre soit filmée.

Q.33 Ce que vous voulez c'est de pouvoir vous libérer car vous pensez à ça tout le temps, et de pouvoir pardonner et finir votre deuil de la perte de ces deux membres de votre famille, cinq membres de votre communauté?

Moi je vous souhaite de trouver la paix dans tout ça. Ce que je vais faire, je vais regarder avec l'équipe de procureur qui travaille pour la Commission, pour savoir qu'est-ce qu'il en est. Pour pouvoir vous informer, de cette enquête-là, qui devait être ré-ouverte. On ne sait pas trop ce qui se passe. Moi je pensais que cela avait été refermé, mais peut-être pas.

R.33 Quand on a été à Montréal, la Commissaire avait dit de ne pas nommer. On dit juste « blanc », il ne faut pas dire son nom. Parce qu'elle nous a dit que si vous dites le nom, cela pouvait nous affecter.

Je voulais juste savoir si c'est encore ouvert. Je voudrais aller trouver le *tape* (enregistrement) à Joliette. Il doit y avoir le *tape* c'est certain.

X _____

Enquêteur

X J.M.P.

Déclarant

Q.34 Ok ça c'est le *tape* de l'audition avec le juge?

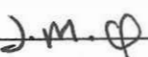
R.34 Oui quand ils ont passé en ~~Cours~~.

Propos recueillis par Denise Caron agente aux enquêtes

Manawan, le jeudi 12 avril 2018

X _____

Enquêteur

X  _____

Déclarant